

FICHE PRODUIT

Référence INNOTEC : XER-VERC400N/10.5K Référence OEM : 106R03528

Capacité : 10 500 copies

Informations produit :

Toner :	Neuf Premium	Puce :	Oui
Tambour :	N/A	Couleur :	Noir
Qualité :	Conforme OEM	Vide :	Virgin



Imprimantes et Multifonctions Compatibles :

Xerox VersaLink C405 DN - Xerox VersaLink C405 N - Xerox VersaLink C400 N - Xerox VersaLink C400 DN

Informations Emballage :

Dimensions Carton :	290*110*130	Poids usagé (Kg) :	0.130
Quantité sur palette :	338	Poids neuf (Kg) :	0,289
Code EAN :	3700598116080	Emballage incl.(Kg) :	0,417

Garanties :

Toutes les cartouches INNOTEC sont testées individuellement avant d'être expédiées et sont garanties 3 ans.

Plus de 50% de la masse d'un produit INNOTEC est réutilisée.

INNOTEC s'engage et met à disposition de tous les utilisateurs un SAV, géré directement par notre service qualité:

N°Vert 0 800 104 034

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CERTIFICAT QUALITÉ

Référence INNOTEC : XER-VERC400N/10.5k Référence OEM : 106R03528

Capacité : 10 500 copies

Certification STMC : Standardized Test Method Committee

La STMC est un standard de test qui a pour vocation d'uniformiser les tests et les références en ce qui concerne la durée de vie et la densité d'impression des cartouches laser où qu'elles aient été testées sur la planète. Il est basé sur la comparaison des produits OEM aux produits remanufacturés.

Principales mesures effectuées :

- * Mesure de la densité des impressions sur toute la durée de vie de la cartouche;
- * Calcul du nombre de pages imprimées par la cartouche;
- * Mesure du fond gris au niveau de l'impression sur toute la durée de vie de la cartouche.



Equivalence aux normes ISO/IEC 24711, 19752 et 19798 :

La STMC est une équivalence aux normes ISO/IEC 24711 (jet d'encre), ISO/IEC 19752 (toners monochromes) et ISO/IEC 19798 (toners couleurs). la norme STMC et ces trois normes ISO/IEC utilisent notamment les mêmes critères pour le calcul d'une capacité de cartouche en nombre de pages imprimées.

Equivalence aux normes DIN 33870-1 et DIN 33870-2 :

La certification STMC est également une équivalence aux normes DIN 33870-1 et DIN 33870-2.

La norme DIN 33870 est un référentiel allemand donnant les bonnes pratiques pour la préparation au réemploi des consommables lasers. Il définit les exigences de test pour obtenir une qualité d'impression constante tout en se comparant au produit identique à la marque.

La SMTC donne des exigences de test similaires et a exactement la même vocation que la DIN 33870.

L'objectif étant d'offrir au consommateur des informations en matière de qualité d'impression et de sécurité sanitaire.

Sur le plan environnemental, le site se conforme aux exigences de l'ISO 14001 ce qui marque un engagement pour la prise en compte des aspects environnementaux, axe également abordé par la norme DIN 33870.

Certification LGA du toner

Le toner utilisé dans cette cartouche est un toner neuf premium certifié LGA.

La poudre de toner est analysée en vue de l'obtention de cette certification. Les valeurs limites spécifiques de l'institut allemand LGA pour le cobalt, le nickel, le chrome VI, les TVOC, le styrène et le benzène ainsi que pour la teneur en composés organostanniques doivent être respectées.

Les émissions de TVOC sont déterminées selon la même prescription de vérification que pour la certification Blue Angel.

Si un toner est conforme aux valeurs indicatives, il peut obtenir ainsi la certification « LGA-schadstoffgeprüft », c'est à dire contrôlé quant à l'absence de substances nocives.



L'utilisation de toner certifié LGA garantit le respect de la santé de l'utilisateur. Le test institut allemand TÜV Rheinland LGA Products GmbH accorde la certification LGA d'après une série de tests concernant la teneur en substances nocives présente dans la poudre de toner et après avoir répondu aux exigences spécifiques.

Certification Origine France Garantie

Toutes les cartouches et tous les fours laser de marque INNOTEC sont fabriqués en France dans notre usine de Lunel (34) et sont certifiés Origine France Garantie depuis juillet 2020.

Créée en 2010, Origine France Garantie est l'unique certification qui atteste l'origine française d'un produit. Elle est transversale (tout secteur confondu) et incontestable (la certification, obligatoire, est obtenue suite à l'audit d'un organisme certificateur indépendant).

La certification Origine France Garantie assure aux consommateurs la traçabilité du produit en donnant une indication de provenance claire et objective.

L'obtention de la certification se fait sur deux critères cumulatifs que les entreprises doivent nécessairement satisfaire pour l'obtenir :

1. Entre 50% et 100% du prix de revient unitaire est français
2. Le produit prend ses caractéristiques essentielles en France



AFNOR Cert. 87117